

Le temps est venu de réaliser l'Europe de la défense

Éric TRAPPIER

Président du CIDEF (Conseil des industries de défense françaises), du GIFAS (Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales) et de l'ASD (AeroSpace & Defence Industries Association of Europe). Il est Président-directeur général de Dassault Aviation.

Face aux désordres du monde, à la multiplication des menaces et au retour des États puissances qui s'additionnent au *Brexit*, aux incertitudes de la politique américaine et à la pérennité de leur engagement dans l'Otan, il est essentiel que les États européens fassent progresser l'Europe de la Défense, et comme le dit le président de la République Emmanuel Macron dans son discours aux ambassadeurs le 27 août 2018, « nous n'avons qu'une réponse européenne crédible celle de notre autonomie stratégique ».

Le désengagement américain d'Europe est inscrit dans la priorité que donne aujourd'hui le Pentagone au *containment* de la puissance chinoise qui constitue pour l'Amérique la réelle menace stratégique du XXI^e siècle. Florence Parly, ministre des Armées, l'a d'ailleurs rappelé lors de l'Université d'été de la Défense : « Pourrons-nous toujours compter, en tous lieux et toutes circonstances sur un soutien américain ? ». La prise en compte de cette évolution stratégique majeure est essentielle pour le futur de l'Europe, confrontée à un environnement qui, depuis la fin de la guerre froide, n'a jamais été aussi instable, imprévisible et dangereux. Et à cette interrogation fondamentale, Florence Parly de conclure pragmatiquement et logiquement : « Nous devons compter sur nous-mêmes, réagir, bâtir une Europe qui protège ».

Dans ce contexte, il est plus que jamais primordial que les États européens soient capables d'assumer par eux-mêmes leur sécurité commune et qu'ils préparent les conditions de la mise en place de l'autonomie stratégique. Cet objectif ne pourra être atteint que par le renforcement de la Base industrielle et technologique de défense (BITD) européenne pérenne et compétitive.

Cette ambition clairement posée par la Ministre a donc comme corollaire que les militaires européens puissent principalement s'appuyer sur des matériels développés en Europe, par des industriels européens et sur la base de technologies européennes. En effet, sans maîtrise de ses équipements, il n'y a ni liberté de décision, ni liberté d'action ; c'est-à-dire aucune autonomie stratégique européenne.

Et, sans cette autonomie stratégique, il ne pourrait y avoir d'Europe qui librement protégerait ses concitoyens et ses intérêts fondamentaux.

Depuis la fin des années 1950, la France, meurtrie par la défaite de 1940 et l'humiliation de Suez (1956), a investi dans un outil industriel de défense autonome, maîtrisant les technologies militaires clefs, pour disposer d'une autonomie stratégique qui lui confère la capacité de décider et d'agir en toute liberté et indépendance. C'est ainsi que l'industrie française est en mesure de concevoir, produire, mettre en œuvre, soutenir et moderniser de manière autonome les équipements de ses forces armées et ce tant sur un plan conventionnel que stratégique. Cet outil industriel français, innovant, performant et compétitif comme l'illustrent les résultats des industriels à l'exportation, a permis d'équiper les forces armées françaises et aussi celles de nombreux pays, pour faire face aux enjeux, militaires et sécuritaires qui sont les leurs.

Pour faire face à ces défis géopolitiques, à l'augmentation des budgets de Défense qui en résulte dans de très nombreux pays extra-européens, mais aussi pour assurer la pérennité de notre modèle singulier et le renforcement de l'autonomie stratégique au plan européen, il est nécessaire qu'il y ait une prise de conscience commune à l'échelle européenne et que des mesures concrètes soient décidées.

C'est pourquoi l'annonce par la Commission européenne de la création d'un Fonds européen de défense constitue une initiative bienvenue à laquelle l'industrie de défense européenne a très tôt apporté son soutien. Ce Fonds européen actuellement débattu au sein des Parlement et Conseil européens, va contribuer au développement de l'autonomie stratégique des États européens. Il témoigne de la volonté de la Commission, sous l'impulsion du Conseil, de consacrer des moyens substantiels pour le développement d'équipements par les industriels européens au profit des États-membres.

Pour autant, il est important que cette initiative fondamentale pour le renforcement de cette autonomie stratégique européenne prenne en compte les spécificités propres à notre industrie. En effet, malgré sa compétitivité reconnue, l'industrie de Défense française et européenne n'est pas en mesure de soutenir par elle-même un effort d'investissement en Recherche et technologie (R&T) qui partout incombe d'abord aux États, comme c'est le cas aux États-Unis, en Russie ou en Chine et ceci pour des raisons essentielles qui font de la défense un marché atypique : le fait que les États prescrivent les spécifications des programmes et le fait que la durée des programmes et la complexité des systèmes font qu'il se passe de l'ordre de 15 à 20 ans entre le démarrage de l'effort de R&T et le début du déploiement. Il est donc indispensable que les outils qui seront mis en œuvre au niveau européen, comme ce fonds, assurent un financement qui place les industriels européens sur un pied d'égalité avec leurs concurrents. Il s'agit là d'une condition *sine qua non* de leur succès.

Le temps est venu de réaliser
l'Europe de la défense

Dans le même esprit, en matière de conception d'équipements, une bonne coopération – c'est-à-dire celle qui débouche sur un produit opérationnel à coût maîtrisé – passe par l'application de règles simples et de bon sens, par une véritable gouvernance entre les États européens impliqués qui soit efficiente. C'est par cette gouvernance que les spécifications des États doivent être harmonisées et leurs demandes consolidées au niveau de la Recherche & développement (R&D) et de l'acquisition d'équipements, et que les règles d'exportabilité des équipements développés en commun doivent être agréées au moment du lancement des programmes. Il ne peut également y avoir qu'un seul pilote industriel libre du choix de sa chaîne de sous-traitance, sur la base de critères d'excellence et de compétitivité et non sur la base d'un juste retour qui souvent fut la cause de bien des déboires pour les programmes qui l'ont appliqué.

Enfin, ce Fonds doit être réservé aux industriels européens, c'est-à-dire ceux dont les moyens de recherche et de production sont installés sur le continent, et dont l'activité ne tombe pas sous le coup de lois ou décisions politiques prises par des États tiers.

C'est à ces conditions que nous bâtirons l'Europe des compétences que nous appelons de nos vœux.

C'est l'opportunité de rappeler que pour optimiser ces investissements au niveau européen, comme au niveau national, une phase de levée de risques fondée sur une ambitieuse politique de démonstrateurs est indispensable.

Une politique de cette nature est destinée à préparer les programmes à venir avant de lancer la production en série et éviter ainsi les accidents industriels, démontrer le niveau de maîtrise des nouvelles technologies pour éviter une perte de compétences ou un décrochage technologique, favoriser le dialogue avec les opérationnels et faciliter l'intégration des nouveaux acteurs technologiques, dont les *start-up* par exemple. Nous y croyons fermement car plusieurs domaines peuvent justifier le lancement de démonstrateurs tels que la numérisation (connectivité, Intelligence artificielle, *Big Data*) et la cybersécurité, l'hypervélocité, la furtivité, les systèmes autonomes et les drones, la surveillance de l'Espace, l'acoustique, l'optimisation énergétique pour plateformes navales...

Alors, nous saluons bien évidemment la proposition de la Commission de doter à un niveau ambitieux le Fonds européen de défense, dont l'efficacité sera d'autant plus grande que les États auront défini un cap et donné un contenu politique à l'idée de Défense européenne.

Dans ce contexte, au niveau national, l'enjeu est maintenant d'intensifier la concertation État-industrie pour bâtir des projets cohérents qui répondent aux besoins capacitaires définis par les forces en vue du renforcement de leur autonomie stratégique et prennent en compte les règles de la Commission. Mais pour que la création du Fonds puisse contribuer efficacement à cet objectif, il est essentiel

Le temps est venu de réaliser
l'Europe de la défense

que la proposition avancée par la Ministre soit réellement mise à l'étude : qu'à l'instar de ce qui prévaut dans nombre de pays extra-européens, une réelle préférence européenne soit mise en avant dans l'achat des matériels militaires. En effet, on ne pourra construire une réelle autonomie stratégique en Europe avec des États européens qui investissent dans le développement de produits américains, au détriment des capacités technologiques européennes, qui achètent sur étagère des produits américains au détriment des produits européens.

La coopération industrielle européenne constitue à l'évidence un volet fondamental pour construire et faire avancer cette Europe de la défense que nous, industriels, souhaitons promouvoir et réaliser, compte tenu du contexte géopolitique déjà évoqué.

L'industrie de défense, aéronautique et spatiale française, industrie de souveraineté structurée en filières solidaires et cohérentes, est le fruit d'une stratégie d'investissement sur plus de soixante années, partagée entre l'État et l'industrie. C'est un atout formidable de croissance pour la France, qu'il convient de préserver car l'industrie contribue à la fois à sa souveraineté, à son développement économique, à l'emploi qualifié et à son positionnement sur les technologies les plus innovantes. Après plusieurs années tendues, le soutien politique et budgétaire de l'État a désormais été renforcé et devrait permettre à la France de se hisser de nouveau à la hauteur de ses ambitions en lançant des projets afin de préparer le renouvellement des grands systèmes d'armes qui équipent aujourd'hui nos forces.

Ces projets ambitieux seront, pour la plupart, réalisés en coopération européenne. Il faut se réjouir du renouveau de la coopération franco-allemande dans le domaine de l'armement tel que le Sommet de Meseberg l'a encore rappelé (juin 2018). Elle compte nombre de projets structurants pour la défense future de l'Europe comme l'Avion de combat franco-allemand ou le futur char de combat, tous au minimum en coopération franco-allemande, qui doit servir d'entraînement, de locomotive du train européen.

Enfin, espérons que la relation avec les Britanniques dans le domaine de la défense se poursuive et se renforce dès que le sujet du *Brexit* aura été traité pour le bénéfice commun de l'Union européenne et du Royaume Uni.

Avant de conclure, je citerais de nouveau Florence Parly, lors de son intervention à l'Université d'été de la Défense : « L'année 2018 a été celle de l'éveil des consciences », a-t-elle déclaré, évoquant les futurs programmes en coopération, l'annonce de la création d'un Fonds européen de défense, la mise en place de la coopération structurée permanente... Ce à quoi son homologue allemande, Ursula von der Leyen, présente elle aussi à l'Université d'été de la Défense, a rappelé en réponse que l'objectif est effectivement de « rester transatlantiques et en même temps de devenir plus Européens ».

Le temps est venu de réaliser
l'Europe de la défense

La défense est bien entendu l'affaire des États. L'industrie est à leur service, à leurs côtés, en soutien des forces armées. C'est donc l'ambition politique que les États européens voudront donner de manière collective à l'idée d'une défense européenne qui déterminera la nature des outils à mettre en œuvre pour réaliser cette idée, ainsi que leur utilisation. Nous pensons que les intérêts européens, des États comme de l'industrie, sont cohérents et convergents.

Il nous appartient donc de concrétiser, tous ensemble, une forte volonté politique des États de l'Union européenne, d'aller de façon collective vers une Europe autonome et souveraine en matière de Défense, apte à établir un partenariat plus équilibré avec les États-Unis.

Le temps est donc venu de passer aux actes, la coopération franco-allemande peut servir de catalyseur au lancement de grands programmes qui viendront consolider cette autonomie stratégique que le président de la République appelle de ses vœux. L'industrie s'est mise en ordre de marche. Bâtissons ensemble l'Europe qui protège ! ♦

